

# Comité Local d'Information et de Concertation

## NORD ISERE

### Note d'information complémentaire au compte-rendu de la réunion du 5 décembre 2008

La commune de Saint-Quentin-Fallavier est concernée par deux établissements nécessitant la mise en œuvre d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) : le dépôt pétrolier de TOTAL FRANCE et l'entreprise de chimie SIGMA-ALDRICH.

Lors de la réunion du 5 décembre 2008, il avait été proposé de ne faire qu'une seule procédure PPRT pour les deux établissements, le périmètre d'étude proposé correspondant à la « somme » des deux périmètres autour de chacun des établissements.

Au cours de cette séance du CLIC Nord Isère, monsieur Marc SADIN avait été désigné pour représenter le CLIC au groupe de travail associé à l'élaboration du PPRT unique de Saint-Quentin-Fallavier.

Pour des questions de procédure administrative qui n'avaient pas été identifiées avant la réunion du 5 décembre, il s'est avéré nécessaire, les deux périmètres étant disjoints, d'élaborer un PPRT pour chaque établissement de Saint-Quentin-Fallavier, soit deux PPRT, les périmètres d'étude restant toutefois inchangés.

Monsieur Marc SADIN a été informé et sollicité pour être le représentant du CLIC associé à l'élaboration des deux procédures.

Par courrier électronique du 11 mars 2009, celui-ci a donné son accord pour participer à ces procédures qui seront conduites en parallèle.

Les projets d'arrêtés préfectoraux prescrivant les PPRT seront donc rédigés en ce sens et transmis pour avis prochainement par monsieur le Préfet de l'Isère aux maires des communes concernées.